

Vol. 63

Lévis — Octobre-Novembre-Décembre 1957

No 4

N° 700

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

*O notre Histoire, écrivain de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées*



DIRECTEUR
ANTOINE ROY



LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Saint-Cyrille Ouest,

QUÉBEC

SOMMAIRE

Octobre-Novembre-Décembre

1957

| | |
|---|----|
| CLAUDE DE BONNAULT.—Les Irlandais au Canada avant la cession... | 87 |
| PHILLIPE CONSTANT.—Gaston Derome. In Memoriam..... | 91 |
| THOMAS MATHESON.—Les origines de la surintendance de l'éducation au Bas-Canada (1830-1842) | 93 |

F
5575
R888
1957



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 63

Lévis — Octobre-Novembre-Décembre 1957

No 4

Les Irlandais au Canada avant la cession

Par CLAUDE DE BONNAULT

Paris

Que ce soit au Canada, que ce soit aux Etats-Unis, Irlandais et Canadiens français ne passent pas aujourd'hui pour faire très bon ménage. Au XVIIIe siècle ils s'entendaient beaucoup mieux : Le Canada n'était pas encore anglais qu'il y avait des Irlandais au Canada.

On ne se préoccupait pas beaucoup de questions de races en ce temps-là. Et il arrivait que les souverains traitassent leurs sujets sans distinguer entre eux. Peu leur importait du moment qu'on leur obéissait, qu'on parlât telle ou telle langue. Ce que l'on voyait en France, on l'a vu aussi au Canada. Des étrangers de toute provenance y ont profité d'un régime qui était celui de la douceur pour tous ; ils se sont fondus, quand ils l'ont voulu, dans la masse de la population. Les Irlandais comme les autres.

De ces Hibernois, tant au XVIIe siècle qu'au XVIIIe, j'ai dénombré deux douzaines. Y en a-t-il eu beaucoup plus ? Des gens qui s'appelaient O'Brennan, Moore, Hamilton, Mac-Carthy, O'Sullivan, O'Neill, O'Dwyer ; qui se prénommaient parfois Patrick, Timothée ou Cornélius. Ils étaient de Cork ou de Limerick, les uns ; de Dublin ou de Galway, les autres, ou d'ailleurs encore. Certains n'étaient que des fils ou petits-fils d'Irlandais, à demi-français déjà. Que venaient-ils faire au Canada ? Sans doute cherchaient-ils à y vivre mieux qu'en Irlande ou qu'en France. Mais aucun ne paraît s'y être enrichi, si ce n'est peut-être Sylvain. On disait Sylvain, on aurait dû dire O'Sullivan, Timothée O'Sullivan, chirurgien à Montréal de 1718 à 1749, et même médecin par brevet de 1724. On a dit beaucoup de mal de lui, de son vivant, et depuis. Le mérite-t-il ? Les témoignages contemporains ne lui sont pas, au demeurant, tous défavorables. En 1727, le gouverneur, M. de Beauharnois, prétend qu'il "fait son métier d'une manière assez extraordinaire : il est tout à la fois médecin, chirurgien et apothicaire. A en juger par tout ce que j'ai vu et entendu dire à Montréal, c'est un homme qui donne des remèdes que

personne ne connaît et que, je crois que l'on peut regarder comme un empirique, ne faisant jamais aucune ordonnance". En revanche, quelques mois plus tôt, l'intendant, M. Dupuy, s'était exprimé, sur le compte du même Sylvain, de tout autre façon. Il parlait de "cures considérables" qu'il aurait faites; il le représentait comme "fort charitable pour les pauvres", risquant même sa vie, au printemps, quand les glaces des rivières qu'il devait traverser étaient le plus traîtresses, pour les aller secourir.

N'empêche que Sylvain avait une fâcheuse réputation. Peut-on jurer qu'elle était tout à fait injustifiée? Il lui arrivait de battre ses clients au lieu de les soigner. Quant à sa femme, c'était devenu pour lui une habitude: il se faisait la main sur elle, la souffletant, la rouant de coups, la maltraitant de toutes façons. Pourquoi l'avait-elle épousé? Elle avait quatorze ans de plus que lui. — Marie-Renée Gaultier de Varennes, — elle était veuve de M. de la Jemmeraye, capitaine des troupes de la Marine, elle avait six enfants. Et elle appartenait à une des familles les plus vues de la colonie. L'amour lui aurait-elle fait faire cette sottise?

Sylvain, bien que sans aucun doute, lui, ne se fut marié que par intérêt, ne voulant pas, sous le rapport de la naissance, lui être le moins du monde inférieur. En 1736, il produisit un certificat qu'il aurait fait établir à Paris la même année, pour prouver qu'il était fils de Cornélius Daniel O'Sullivan, comte de Killarney et lieutenant-général des armées de Jacques II. On s'est moqué de cette pièce. Non sans raison. Elle fourmille d'inexactitudes et d'invéraisemblances. Sylvain n'assure-t-il pas avoir été capitaine de dragons en Espagne dès 1700, c'est-à-dire à une époque où il n'avait que quatre ans?

En se mariant, en 1720, il s'était donné plus simplement pour le fils d'un médecin de Cork Daniel Silvain et d'une Mac Carthy. Un Mac Carthy est venu au Canada, plus huppé celui-là. Charles Mac Carthy ou de Mac Carthy, appelé aussi Mac Carthy de la Touche, né à Lyon cet Irlandais est officier de marine. En 1745, il fut nommé capitaine de port à Québec et lieutenant de frégate. Il paraît n'avoir rejoint son poste que l'année suivante: il a dû l'abandonner en 1748. Il était déjà venu à Québec, il s'y était même marié en 1737. Exemple assez rare d'un officier qui, uni à une Canadienne, ne soit pas lui-même devenu Canadien. . .

Autre Irlandais, autre marin: Thomas Moore, mais marin du commerce. Il se disait Irlandais, catholique et pourtant originaire de Douvres. En 1686, il était employé comme pilote par la Compagnie de la Baie du Nord, ou compagnie française de la Baie d'Hudson. Marié en 1690 avec une fille de Québec, il continua à naviguer. En 1707, il partait, maître et pilote d'un navire armé en course. Ce devait être son dernier voyage, on n'eut jamais, depuis, de nouvelles de lui. . .

Plus amusants, les O'Neill. Les deux frères, François et Pierre. Car les O'Neill au Canada n'ont jamais fait défaut, mais ce sont ces deux-là qui nous intéressent. François l'ainé était sergent de la Compagnie des Canonniers bombardiers en 1751. Pierre, plus modestement, perruquier. Tous deux se sont mariés à Québec, en 1751 et 1753, avec deux sœurs, deux demoiselles Chandonné, Marie-Anne et Marie-Josette. Mais François O'Neill ne s'est pas fixé au Canada. Dès 1760, il était rentré en France. Quant à Pierre, il ne paraît pas non plus être mort au Canada que son fils, par contre, n'a jamais quitté: il y fut durant cinquante ans bedeau de la cathédrale de Québec et "barbier apostolique". Cette famille O'Neill présente en raccourci un tableau de toutes les conditions sociales. L'origine irlandaise était indiscutable, mais plusieurs générations françaises avaient passé par dessus. Les deux frères avaient pour père Nicolas O'Neill, capitaine dans les fermes du Roi (fonction analogue à celle d'employé des douanes), établi à Talmay en Bourgogne; et pour grand-père, un Jean-Baptiste O'Neil, marchand à Port-sur-Saône. François O'Neill, l'ancien sergent, mourut à Talmay en 1797. Une de ses filles épousa un valet de chambre; une autre, fut elle-même femme de chambre avant d'épouser un autre domestique. Cependant que leur frère était admis au Collège des gentilshommes irlandais. Un de leurs cousins proches Claude-Alexis O'Neill était au même moment officier d'infanterie (1791). Un autre O'Neill, natif de Talmay était, en 1781, chirurgien major des vaisseaux du Roi. Ne serait-ce pas Pierre le perruquier à qui des relations habilement exploitées auraient procuré cet avancement? on se l'est demandé. Il n'a jamais été contesté que ces O'Neill de Bourgogne et du Canada ne fussent une branche des O'Neill, monarques d'Irlande, rois d'Ulster, princes de Tyrone.

François O'Neill avait donc été sergent dans les troupes du Canada. D'autres Irlandais aux noms moins reluisants y ont été soldats. Les Irlandais, au XVIIIe siècle, étaient moins nombreux au service du Roi Très Chrétien, qu'ils l'avaient été au XVIIe siècle, mais l'habitude n'était pas perdue de voir des militaires français, hommes ou officiers, qui étaient des Irlandais.

D'une catégorie particulière de soldats irlandais, les autorités du Canada ont eu à différentes reprises lieu de s'occuper des Irlandais soldats anglais. Les Anglais, en enrégimentaient, sans doute, par les mêmes procédés qu'ils recrutaient des matelots. Envoyés en Amérique, ces soldats malgré eux s'empressaient de désertre. En 1746, en 1751, en dépit de toutes les précautions prises, les garnisons de la Nouvelle-Ecosse se vidaient au profit du Canada et de l'Ile-Royale. Ces transfuges demandaient tous à passer en France, on a probablement fait comme ils le désiraient.

Il était une espèce d'Irlandais — soldats britanniques à l'égard de

laquelle les sentiments des autorités ont quelque peu varié: ceux qui arrivaient au Canada comme prisonniers. En 1747, douze ou quinze qu'on y avait amenés sollicitaient la permission d'y rester. M. de La Galissonnière, commandant général de la colonie, se fit leur avocat. Le ministre, qui voulait toujours ce que voulait M. de la Galissonnière, répondit: accordé. Il ajoutait comme pour se justifier: il ne paraît pas dangereux de les garder. "La manière dont les Anglois en usent par rapport à eux ne doit pas leur faire regretter le changement de domination". Mais la consigne était donnée de veiller sur leur conduite. L'année suivante, M. de la Galissonnière reconnaissait que la recommandation n'était pas superflue: tout catholiques qu'ils étaient, la plupart de ces "Irois" étaient "de très mauvais sujets." Aussi, quand en 1757, M. de Vaudreuil, gouverneur général, se vit à la tête de 56 prisonniers irlandais, se trouva-t-il fort gêné. Il en forma une compagnie, et cette compagnie, il l'employa aux fortifications de Québec. C'était là un travail qui était toujours à recommencer et qui ne fut jamais fini.

M. de Vaudreuil eût préféré en faire usage pour des opérations militaires. Mais, bien que leur conduite n'eût donné lieu à aucun reproche, il n'osait pas. Ne sachant qu'en faire, et jugeant que des soldats pouvaient être mieux employés qu'à des besognes de terrassiers, il se décida à les expédier en France. Aux environs du 25 novembre, la compagnie des Irlandais, avec son capitaine Joseph-Claude Maine (ou Manne), Irlandais lui aussi, débarquait à Brest, pour être aussitôt enfermé au fort Mingan, d'où, en février 1758, on les transféra au château de Brest. Ils avaient beau protester qu'étant catholiques et ayant prêté serment de fidélité au Roi de France, ils ne devaient pas être traités en prisonniers de guerre. Détenus ils étaient, détenus ils restaient.

Enfin, à la fin de mars 1758, le ministre de la Marine les remettait à son collègue de la Guerre, le maréchal de Belle Isle, à charge par celui-ci de les incorporer dans quelque régiment irlandais au service de France. M. de Vaudreuil avait prévu cette solution. Toujours humain, il avait conseillé de n'envoyer les dits Irlandais que sur des champs de bataille où ils ne courraient pas le risque de rencontrer des Anglois.

Ces "Irois" n'avaient pas eu de chance. Mais il est un porteur de nom Irlandais qui fut encore plus malheureux: c'est Riel. En 1704, un certain Jean-Baptiste Réel, surnommé Irlande parce qu'originnaire de Limerick, s'était marié à Boucherville. Les descendants de ce Riel sont devenus des Riel, coureurs de bois, et métis. En 1885, Louis Riel constituait le gouvernement provisoire de la Saskatchewan. N'était-il pas juste que les métis, habitants du pays, s'administrassent eux-mêmes? Cela déplut aux Anglois. Riel avait le bon droit pour lui. Les Anglois avaient la force. Le 16 novembre 1885, Riel était pendu à Régina. . .

Claude de BONNAULT

Gaston Derome

Par Philippe CONSTANT

Gaston Derome, fonctionnaire des postes et annaliste, est décédé soudainement à sa demeure de la rue Drolet, à Montréal, le samedi matin le 9 mars 1957, en rentrant d'une course en ville. Son frère, le docteur Ferdinand Derome, appelé d'urgence, ne put que l'assister à ses derniers moments. La veille encore, il avait vaqué à ses occupations professionnelles.

Né à Saint-Philippe-de-Laprairie le 26 septembre 1903, il avait fait ses humanités au collège de Saint-Jean d'Iberville. Victime, en 1921, à un passage à niveau, d'un grave accident d'automobile où trois de ses compagnons de route perdirent la vie, il en avait heureusement surmonté les suites. Entré à la poste de Montréal en 1926, il y comptait plus de trente années de service.

Gaston Derome employait ses loisirs aux recherches historiques et il avait donné des conférences, et des études à nos revues spécialisées comme le *Bulletin des Recherches historiques*, la *Revue d'histoire d'Amérique française*, les *Mémoires de la Société généalogique...* et à l'hebdo le *Richelieu* de Saint-Jean. Il avait été plusieurs années trésorier de la Société historique de Montréal et il était, au moment de son décès, directeur de la Société d'Archéologie de Montréal, société fiduciaire du Château de Ramesay.

Il avait recueilli une importante documentation sur la famille Derome en Amérique dont il avait publié la préface dans la *Revue de l'Université d'Ottawa* et en tiré à part (1948) sous le titre de *Trois Siècles d'Histoire, Denis Derome-Descarreux (1624-1697) marié à Québec en 1657 à Jacqueline Roulois (1644-1718)*.

Il avait épousé à Saint-Edouard de Napierville, en 1932, Laure Sénécal, qui lui survit. Il laisse encore dans le deuil, outre plusieurs frères et soeurs, ses trois fils, René, finissant (juin '57) en philosophie au collège de Saint-Laurent, Denis, élève de rhétorique au collège Sainte-Marie et Pierre, qui commence ses humanités.

Obsèques à l'église Saint-Vincent-Ferrier de Montréal et inhumation à Saint-Edouard-de-Napierville.

Fils de Flore Dupuis (1873-1944) et de Gustave Derome (1871-1940) de S.-Mathieu de Laprairie dont il fut maire, Gaston Derome

avait un sens inné de la topographie et c'était merveille de le voir ou l'entendre se promener, le cadastre seigneurial de 1854 en main, à travers les mutations de propriété. Ainsi il avait fait l'historique du coin de terre où il grandit ¹.

Sa famille était de S.-Jacques-le-Mineur (Laprairie) et les siens avaient été partie à la fondation et au développement de cette riche paroisse, qui est un détachement de S.-Philippe, de S.-Cyprien-les-Côtes (Napierville) et de l'Acadie (originellement Sainte-Marguerite-de-Blairfindie). Ses parents y avaient contracté mariage (1892) de même que (en 1866) ses grands-parents, J.-B. Derome (1847-1893) et Céline Guertin (1849-1889). Cette dernière, petite fille par sa mère Marie-Langevin (1814-1883), du capitaine Michel Langevin (1793-1854), fut inhumée avec ceux-ci, comme plus tard son mari, dans la crypte de l'église S.-Jacques.

De même ses bisaïeux paternels J.-B. Derome (1809-1884) et Rose Normandin (1814-1891), mariés à Iberville (S.-Athanasie) en 1833, furent aussi inhumés dans l'église de S.-Jacques. Consignons que Rose Normandin était la soeur cadette de l'abbé Etienne Normandin (1812-1891) qui, natif de Saint-Luc-sur-Richelieu, ordonné en 1836, fut directeur du collège de Chambly aux jours troublés de 1837-'39, et près de trente-cinq ans (1854-1883) curé de Lachenaie ².

Gaston Derome a relaté lui-même la carrière de son trisaïeul, le capitaine J.-B. Derome (1780-1842), natif de S.-Philippe, fils de Joseph Derome (1749-1791) né à Québec ³ et de Louise Thuot-Duval (mariés à Longueuil en 1774) et petit-fils de J.-B. Derome (1708-1790) capitaine de vaisseaux marchands qui faisaient (1737-1745) le cabotage entre la capitale, le Labrador et l'Ile-Royale (aujourd'hui le cap Breton) ⁴. Combattant de 1812, capitaine dans la milice en 1832, officier démissionnaire en 1837, il avait été le premier de son nom à avoir été inhumé en l'église, qui venait d'être érigée (1840), de S.-Jacques-le-Mineur.

Par son mariage, en 1808, à Louise Coupal (1794-1871) le capitaine Derome a été la tige d'une remarquable famille de la région montréalaise, qui compta de riches propriétaires terriens, de nombreux représentants de professions libérales, notamment de la médecine ⁵.

Philippe CONSTANT

¹ Le "général" Hubert Lefebvre, *Revue de l'Histoire de l'Amérique française*, mars 1954, p. 487.

² J.-B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé...* Montréal, 1910, p. 402.

³ C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique...* III, p. 353.

⁴ *Trois Siècles d'Histoire...* op. cit., pp. 16-20.

⁵ G. Derome, *les Docteurs Derome*, BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, mars 1944.

Les origines de la surintendance de l'éducation au Bas-Canada (1830-1842)¹

Par THOMAS MATHESON

Archives Publiques du Canada

Les premières années de l'Union soulevèrent autant d'espoirs que de désappointements pour les Canadiens français. Espoir pour les uns, ceux qui avaient revendiqué une meilleure administration de la province, déception pour ceux qui se virent refuser des positions lucratives, enfin, pour la majorité de la population française, l'inquiétude de voir sa langue condamnée par une loi anglaise.

La position qui fut la plus convoitée, la plus importante aux yeux de bien des Canadiens fut celle de surintendant de l'Éducation. Aujourd'hui, il est permis de voir les querelles et les intrigues qui entourèrent la création de ce poste si important.

La création d'une surintendance de l'instruction publique fut la suite de nombreuses discussions entre parlementaires, administrateurs et membres du clergé. Depuis 1831, l'idée "flottait en l'air". Le Comité permanent de l'éducation de la Chambre d'Assemblée formulait le désir de voir s'établir des commissions scolaires "sous une surintendance générale que désignera l'autorité publique"².

Il est intéressant de noter cette suggestion des députés, car elle reflète plus une admiration du système d'enseignement américain, surtout celui de l'État de New-York, qu'elle ne parait de prime abord. De 1812 à 1825, cet État avait confié la direction supérieure des écoles à un surintendant des écoles communes³. Or, plusieurs de nos députés avaient fait des études aux États-Unis, et de plus, depuis 1827, ceux-ci, inspirés par leur chef Papineau, tentaient d'élaborer un programme d'éducation nationale et démocratique d'après les modèles américains⁴. Ce dessein était renforcé par la proximité des États-Unis, par la propagation des idées démocratiques venant de France et de ce pays et par la dépendance de plus en plus grande de l'économie de Montréal à celle des États américains voisins⁵.

¹ Nous préférons employer le terme, Bas-Canada, pour désigner la Province de Québec, pendant la période de l'Union 1841-1867, parce qu'il est employé dans les textes législatifs du Parlement de la province du Canada.

² *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, 1831, Appendice (B. B.), cité dans Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada*, t. 1, *Dans le Québec*, p. 145, et dans Gérard Filteau, *Historique de la Surintendance de l'Instruction publique dans la province de Québec*, p. 1.

³ *Cyclopaedia of Education*, t. IV, 461.

⁴ Fernand Ouellet, Papineau, textes choisis et présentés par *Cahiers de l'Institut d'Histoire*, Université Laval no 1, p. 8ss.

⁵ Ouellet, *Histoire de la Chambre de Commerce de Québec*, Faculté de Commerce, Université Laval, publication du centre de Recherche, no 1, p. 21-31.

Malheureusement le plan des députés canadiens de concentrer l'éducation sous l'autorité de la Chambre d'Assemblée rencontra et l'opposition du clergé et celle du Conseil législatif, représentant les intérêts des commerçants anglais de la colonie bas-canadienne. En 1831, l'abbé Painchaud préconisait cette politique à la suite des discussions sur le bill des fabriques: "le clergé, n'ayant plus rien à espérer de la Chambre, fera sagement d'en dénouer le fil de ses espérances pour l'attacher à l'Exécutif"⁶. De plus, la loi de 1829 qu'ils avaient votée en prévision de former ce système scolaire démocratique avait un caractère temporaire⁷. Devant cette coalition puissante, les tentatives du Comité permanent de l'éducation échouèrent et, le premier mai 1836, c'est dans "l'apparat des grands deuils" que *La Minerve*, organe des républicains québécois, annonça l'extinction de la loi de 1829. La révolte de 1837 n'enterra pas définitivement l'idée du Comité permanent.

C'est l'exécutif de la colonie, curieux paradoxe, qui se chargea de reprendre à son compte le projet de la surintendance. Dans son fameux rapport, le gouverneur Lord Durham remarque: "Je suis fâché d'être obligé d'admettre que le gouvernement britannique, depuis qu'il possède la colonie, n'a rien fait ni rien tenté pour l'avancement général de l'éducation"⁸. Le noble Lord, en 1838, avait chargé Charles Buller d'enquêter sur le système scolaire du Bas-Canada et de proposer un plan d'aménagement scolaire. Au lieu d'une surintendance contrôlée par la Chambre d'Assemblée, il en proposa, tel le modèle prussien⁹, une sous la direction de l'exécutif de la colonie. Selon le projet de réorganisation générale de l'administration, il prévoyait un bureau de l'édu-

⁶ Couture, Chanoine Michel, *Le Mouvement mennaisien au Canada français (1830-1850)*, dans la *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, rapport 1939-40, p. 70.

⁷ Filteau, *Les constantes historiques de notre système scolaire*, p. 29-30.

⁸ A. Gérin-Lajoie, *Dix ans au Canada de 1840 à 1850, Histoire de l'établissement du gouvernement responsable*, p. 17.

⁹ Qu'il nous soit permis de douter de ce modèle prussien. Il nous semble plutôt s'attribuer un nom qui, en réalité, appartient au duché de Saxe. La charge de Surintendant de l'Instruction publique ou de l'Éducation apparut la première fois dans les règlements scolaires ordonnés, en 1559, par le dur Christophe de Wurtemberg, électeur de Saxe. Cet électeur venait de passer au luthéranisme. Or à la charge de l'évêque de l'Église catholique correspondit, dans l'Église luthérienne, celle de surintendant général. Le district sous son contrôle était divisé en petites circonférences chacune sous un surintendant. Ce dernier était le supérieur immédiat du pasteur, qui était en même temps inspecteur des écoles. Le maître d'école était élu par les paroissiens, mais il devait passer un examen devant le surintendant au sujet de sa foi et de ses qualifications professionnelles. cf. Friedrich Paulsen, *German Education, Past and Present*, London, 1908, p. 77.

C'est une législation de même inspiration qui fut passée pour le Haut-Canada, en 1843, comme en fait foi le rapport de Meilleur en 1856 (p. 4): "Les commissaires d'école, élus en vertu de l'Acte du Haut-Canada, sont des hommes subordonnés et secondaires, étant sous la direction immédiate d'un Surintendant de township, d'un Surintendant de comté et d'un Surintendant en chef d'éducation (qui est la même personne que le Secrétaire Provincial)...."

cation qui ferait partie intégrante de la fonction publique. Ce bureau serait composé d'un surintendant et de trois inspecteurs nommés par le gouverneur.

Curieux hasard, le grand réformateur canadien en éducation, que fut le docteur Jean-Baptiste Meilleur, ne glisse aucun mot au sujet de la surintendance dans ses fameuses *Lettres sur l'éducation*. Nul, de plus, ne peut lui adresser ce reproche d'avoir insisté sur cet emploi aussi important, et, pourtant, il eut toujours à se défendre d'avoir des visées égoïstes et personnelles à propos de la réorganisation de la structure de notre système.

Par contre, souvent accusé d'un zèle non désintéressé, Charles Mondelet¹⁰ reprit, à son compte, le projet formulé par Buller dans ses *Lettres sur l'éducation élémentaire et pratique*. Ces dernières publiées d'abord dans les journaux anglais furent diversement accueillies. Selon son idéal, le surintendant "devait être religieux, homme de talents, ferme, clairvoyant, pratique, bienfaisant et absolument libre de tous sentiments et préjugés nationaux et connu pour tel". Ce surintendant devait posséder des pouvoirs administratifs et pédagogiques étendus. "C'est lui qui serait le Trésorier ou dépositaire du fond permanent d'éducation et le distribuerait d'après les proportions prescrites! Les livres que l'on étudierait, les études que l'on suivrait, et la direction de la discipline des écoles, devraient être exclusivement sous son contrôle". A cette centralisation excessive, il ajoutait: "il devrait être nommé par le Gouverneur durant bonne conduite, et serait tenu de résider au siège du Gouvernement".¹¹

Qu'il ait été soutenu par Sydenham importe peu, le plan Mondelet ne fut pas accepté. Il cumulait trop de pouvoirs aux mains d'un homme. D'ailleurs, Sydenham semble ne s'être intéressé que de loin à l'organisation du système d'enseignement. Il se préoccupa davantage de le voir intégré dans les services publics, projet qu'il réalisa à merveille puisque

¹⁰ Charles Mondelet a été accusé d'avoir été compromis avec le gouverneur Poulett Thompson, Lord Sydenham. Filteau écrit à son sujet: "Afin de préparer les esprits à l'adoption de la future loi d'éducation, Sydenham chargea un assez obscur personnage et d'ailleurs fort compromis, Charles Mondelet, de publier une série de lettres sur l'éducation". *Les constantes historiques de notre système scolaire*, p. 31. Nous n'avons rien trouvé dans la correspondance de Sydenham qui eut quelques relations avec Mondelet. cf. Archives Publiques du Canada, (APC), G 12, vols 56, 57.

¹¹ Charles Mondelet, *Letters on elementary education*, Montreal, 1841, 100 p., 29. — Nous avons consulté l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de la Législature de Québec dans la collection des *Brochures Canadiennes*, no 280, compilée par P.-J.-O. Chauveau. Près de l'en-tête est écrit: "Patrice Lacombe Ecr. Avec les compliments de l'auteur". Chauveau, en 1855, ajoutait: "Ce travail de M. Charles Mondelet fut publié d'abord dans les journaux anglais, Lord Sydenham qui travaillait alors à anglifier et si possible à décatoliser le Bas-Canada trouva l'œuvre tellement de son goût qu'il le fit imprimer en pamphlet dans les deux langues à ses frais".

celui-ci demeura sensiblement le même jusqu'à nos jours.¹² Quant au système d'éducation, il devait connaître une tout autre évolution.

La loi d'éducation de 1841, qui posait la base du système, créait la fonction du surintendant, le fonds de l'éducation élémentaire et le bureau d'éducation. Mais la fonction du surintendant ne se bornait qu'à l'administration du fonds et à l'interprétation légale du texte législatif. Les législateurs s'en sont tenus en partie aux recommandations de Buller.¹³

Immédiatement après la sanction de la loi, les intrigues se nouèrent autour de cette charge. La nomination serait-elle politique? Les tractations se firent de façons différentes dans les deux provinces et suivirent les aléas des circonstances.

Le 19 septembre, le lendemain de la sanction de la loi, le gouverneur Lord Sydenham mourait. Le 24, Sir Richard Downes Jackson le remplaçait comme administrateur. La loi entra en vigueur le 2 janvier 1842. Vers la fin de décembre, le fougueux Mgr Ignace Bourget entreprenait une campagne en faveur de Jacques Viger, ancien maire de Montréal. Quelques mois auparavant, en son absence, les administrateurs du diocèse avaient protesté contre la formation de cette fonction: ils considéraient le bill sur l'éducation grandement injurieux aux catholiques et à leur clergé¹⁴. Mgr Bourget voulait peut-être mettre tous les atouts de son côté, malgré l'adoption de la loi. A l'occasion du nouvel an 1842, il proposa à l'administrateur Jackson de dédommager Viger de la place qu'il avait perdue l'été précédent, en le nommant au poste de surintendant.¹⁵ Il s'assura le concours de Monseigneur Signay, qui appuyait Huot, en lui affirmant que ce dernier serait nommé greffier de la Cour de Berthier.¹⁶ Les deux évêques écrivirent ensuite à Dominique Daly, secrétaire de la province qui avait présenté la loi devant l'Assemblée législative, et lui demandèrent son appui¹⁷. Le même jour, Mgr Bourget remercia Jackson d'avoir agréé à sa demande¹⁸.

¹² Hodgetts, J. E., *Pioneer Public Service, An Administrative History of the United Canadas 1841-1867*, Toronto, 1955, p. 11.

¹³ Audet, L.-P., *Le système scolaire de la province de Québec*, t. 6, p. 317.

¹⁴ Protestation adressée à lord Sydenham, gouverneur du Canada par Mgr Gaulin, évêque de Kingston, et par MM. Antoine Manseau et Hyacinthe Hudon, administrateurs du diocèse de Montréal, contre le Bill d'éducation, (s.l.n.d.) Pièces et Actes, t. 4, f. 63, r. — Archives de l'Archevêché de Montréal, dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province*, 1946-47, 152.

¹⁵ Mgr Bourget à Son Excellence Sir R. Jackson, commissaire général des Forces de Sa Majesté, (s.l.n.d.) Régistres des Lettres, 2, p. 463, AAM, dans RAPQ, 1946-47, 174.

¹⁶ Mgr Bourget à Sa Grandeur Mgr Signay, évêque de Québec (Montréal, janvier 1842). R. L. 2, 467, — AAM, dans RAPQ, 1948-49, 347.

¹⁷ Bourget à Dominique Daly, secrétaire civil, Kingston (Montréal, 5 janvier 1842). R. L. 2, 470, — AAM, dans RAPQ, 1948-49, 347.

Signay à D. Daly, 5 janvier, AAQ, Rep. II, 19, 628.

¹⁸ Bourget à Jackson (Montréal, 5 janvier 1842), R. L. 2, 469, AAM, dans RAPQ, 1948-49, 347.

Tout semble indiquer que Viger était virtuellement assuré de sa nomination, quand Charles Bagot prit en main l'administration de la province le 12 janvier. Lorsque le nouveau gouverneur passa par Montréal, Mgr Bourget lui fit présenter ses hommages par Jacques Viger¹⁹.

Mais, il y a toujours un mais, la province du Haut-Canada qui n'avait pas encore soufflé un mot, entra en scène. Le 21 janvier, Bagot reçut une demande à ce poste d'un secrétaire d'une société d'agriculture qui se prétendait bon administrateur et versé dans les deux langues. Le 12 février, un Torontois posait sa candidature, justifié qu'il était d'avoir fait des études universitaires en Angleterre.²⁰ En face de cette compétition d'intérêts divers, Bagot ne put que temporiser et écarter tous les solliciteurs²¹. Il analysa la situation :

"The appointment about which I am in the greatest perplexity is that of the newly constituted Superintendent of Education. The (pressure) upon me in regard to the schools question is very great, and it is certainly on (e) of the highest importance and urgency. But how is possible, without exciting, and very fairly too the apprehensions of every sect and denomination in the Country, except that to which the person appointed may belong to fill up such an office? You will perhaps say that, in this embarrassment it should be filled by a man of the Church of England. The Catholic population would resent this to a man — so would the Presbyterians — so would the methodists, hardly excepting the Westleyans.

The situation itself is not one of much actual power — but the difficulty of filling it, such as it is, satisfactorily should have been foreseen, — and if the office was indispensably necessary, there should have been two — a Catholic and a Protestant would have gone far to content all parties — as it is, I suspect that there will be found but one way out of the (grape-buy scrape,)/vig., competition?/, that I should make one of the Executive Council the nominal Superintendent without salary, and with the faculty of naming two deputies — one for each Province — a Catholic and a Protestant — who should divide the salary between them. I am not quite sure whether this can be legally done, but I shall consult the Attorney General."²²

(à suivre)

¹⁹ Bourget à Charles Bagot, Montréal, 23 janvier 1842, *Bagot's Papers*, vol. 3, 80, APC.

²⁰ James Sedjwick Wenthall à Sir Charles Bagot (The Briars, Glanfford, Hamilton, 21 janvier 1842), *Bagot's Papers*, vol. 3, 74-75, APC.

J. B. Nicol à Bagot (Richmond Street, Toronto, 12 février, 1842), *Bagot's Papers*, vol. 3, 129-130, APC.

²¹ Sir Charles Bagot à J. S. Wetenhall, 28 janvier 1842, *Bagot's Papers*, vol. 4, 38-39, APC.

James S. Wetenhall à Bagot, 3 février 1842, *Bagot's Papers*, vol. 3, 118-119, APC.

²² Sir Charles Bagot à Lord Stanley, 26 janvier 1842, *Bagot's Papers*, vol. 4, 28-33, APC.

Pour les numéros du B.R.H. qui
vous manquent
adressez-vous au BULLELIN
2050 Saint-Cyrille Ouest
Q U É B E C

★

Nous pouvons vous les fournir
à bon compte

★

Egalement quantité considérable de
livres canadiens d'occasion
à sacrifier

★

DEMANDEZ NOS LISTES

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME 63
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES
1 95 7

SOMMAIRE

| | <i>Pages</i> |
|---|--------------|
| ALLARD, — Mgr Jean-François-Marie Allard, o.m.i. (1806-1889)..... | 41 |
| ALLEMANDS. — L'apport germanique dans le peuplement à Vaudreuil et Soulanges. — Robert-Lionel Séguin..... | 42 |
| BLANCHET. — Mgr Augustin-Magloire Blanchet, (1797-1887)..... | 40 |
| BLANCHET. — Mgr François-Norbert Blanchet, (1795-1883)..... | 40 |
| BONNAULT, (Claude de). — Raymond Balthazar de Phélypeaux, un Vice-Roi du Canada qui ne l'a jamais été..... | 75 |
| BONNAULT, (Claude de). — Les protestants au Canada avant 1760.... | 5 |
| BONNAULT, (Claude de). — Les Irlandais au Canada avant la cession | 87 |
| BRIAND. — Lettre de Mgr Briand au curé des Eboulements, 13 avril 1774 | 73 |
| CHARBONNEL. — Mgr Armand-François-Marie de Charbonnel (1802- 1891)..... | 41 |
| CONSTANT, (Philippe). — Gaston Derome. In Memoriam..... | 91 |
| DEROME, (Gaston). — Le Lt-colonel Louis-Antoine Derome (1816-1907) | 71 |
| DEROME. — Lt-colonel Louis-Antoine Derome (1816-1907)..... | 71 |
| DEROME, (Gaston). — In Memoriam. — Philippe Constant..... | 91 |
| DISPARUS, Les. — B.-O. Filteau..... | 34 |
| EDUCATION. — Les origines de la surintendance de l'Education au Bas- Canada (1830-1842)..... | 93 |
| EVEQUES. — Quels sont ces neuf évêques? R.P. Léon Pouliot..... | 39 |
| FILTEAU, B.-O. — Notice nécrologique..... | 34 |
| GAULIN, Mgr Remi. — (1787-1857)..... | 39 |
| GUIGUES, Mgr Joseph-Eugène-Bruno, o.m.i. (1805-1874)..... | 41 |
| IRLANDAIS. — Les Irlandais au Canada avant la cession..... | 87 |
| MATHESON, (Thomas). — Les origines de la surintendance de l'Edu- cation au Bas-Canada (1830-1842)..... | 93 |
| MARTIN, (Gérard). — La chronique du bibliothécaire..... | 78 |
| PELOQUIN, (R.P. Bonaventure, o.f.m.) — Québec et l'Urbanisme..... | 59 |
| PHELAN. — Mgr Patrick Phelan (1795-1857)..... | 40 |
| PHÉLYPEAUX. — Raymond Balthazar de Phélypeaux, un Vice-Roi du Canada qui ne l'a jamais été..... | 75 |
| POULIOT (R.P. Léon). — Quels sont ces neuf évêques?..... | 39 |
| POWER. — Mgr Michael Power (1804-1847)..... | 39 |
| PRINCE. — Mgr Jean-Charles Prince (1802-1860)..... | 40 |
| PROTESTANTS. — Les protestants au Canada avant 1760..... | 5 |
| QUEBEC. — Québec et l'Urbanisme. — R.P. Bonaventure Pélouquin, o.f.m. | 59 |
| SEGUIN, (Robert-Lionel). — L'apport germanique dans le peuplement de Vaudreuil et de Soulanges..... | 42 |
| SOULANGES. — L'apport germanique dans le peuplement de Vaudreuil et de Soulanges..... | 42 |
| URBANISME. — Québec et l'Urbanisme..... | 59 |
| VAUDREUIL. — L'apport germanique dans le peuplement de Vaudreuil et de Soulanges..... | 42 |

